

L'Electroencephalogramme (EEG)

L'Electroencephalogramme (EEG) enregistre l'activité électrique cérébrale et permet de détecter d'éventuels signes d'épilepsie.

1. Chez l'adulte, cet examen dure environ 30 minutes. Il s'agit d'un examen non invasif, totalement indolore.

Des capteurs sont placées à différents endroits du cuir chevelu, puis il vous est demandé de rester allongé pendant 20 minutes, les yeux fermés, afin de réaliser l'enregistrement.

Consignes avant l'examen : cet examen ne peut être réalisé en cas de port d'une perruque inamovible (cousue), éviter de mettre de l'huile sur les cheveux, ne pas venir avec les cheveux mouillés.

Il n'est pas nécessaire d'être à jeun.

2. Chez l'enfant, il est indispensable de réaliser cet examen pendant le sommeil (au cours d'une sieste par exemple), la durée est donc de 1 à 2h.

Consignes avant l'examen : Vous serez reçus auparavant par une technicienne pour vous informer des consignes strictes à respecter, afin que votre enfant s'endorme facilement lors de l'examen.

